

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

AMENAGEMENT DU SECTEUR
DE PONTAILLAC

86 082

DATE DE CONVOCATION

4 JUIN

DATE D'AFFICHAGE

4 JUIN

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 23

Nombre de votants 30

POUR : 29

CONTRE :

ABSTENTION : 1

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

20. JUIN 1986

COMMUNE DE ROYAN

APPLICATION LOI N°82213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt six
le douze Juin à 19 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. DE LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - DAUZIDOU -
BENOIT - LAFAYE - BUCHET, Adjoints
M. BARBAT - Melle BARRAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU -
Mmes CENAC - DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - MM. GEOFFROY -
LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - ROUDOT

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. BERNARD par M. BOUTET
M. COUNIL par M. LE GUEUT - M. LAPERCHE par M. ROUDOT
M. REVOLAT par Mme GAUDIN - M. THOMAS par M. CANDAU
Mme JEAN par Mme BUCHET

Absents : MM. MOST - LACOTTE - POTENNEC

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M. le rapporteur expose :

Une partie de la population sédentaire du Quartier de
PONTAILLAC a demandé que la Ville examine le problème posé par
l'avenir de ce quartier.

Compte-tenu de la complexité du programme qui doit faire
l'objet d'études approfondies en étroite liaison avec la popu-
lation, il a été proposé de réaliser une Z.A.C. dont les
limites et les modalités seront fixées ultérieurement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur,

DECIDE :

- d'adopter le principe d'une Z.A.C. dans le quartier de
PONTAILLAC dont le périmètre sera fixé en liaison avec la révi-
sion du P.O.S. de la Commune de VAUX /MER par l'Autorité Préfec-
torale.

DIT :

- qu'une Commission présidée par Maître TAP, Adjoint à l'Urba-
nisme et comprenant une large représentation de l'ensemble des
parties intéressées examinera ce dossier en vue de faire des
propositions à l'autorité préfectorale.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
ont signé au registre MM. Les Membres présents.

PR EXTRAIT CONFORME

Pr le Député-Maire,

Le Premier Adjoint,

J.P. FABER.



[Signature]